

LECTRA

Société Anonyme au capital de € 27 640 648
Siège social : 16-18 rue Chalgrin – 75016 Paris
300 702 305 R.C.S. Paris

Descriptif du programme de rachat d'actions propres à autoriser par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2009

En application des dispositions des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers ainsi que du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004, et des dispositions de l'article L. 451-3 du Code monétaire et financier, le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2009.

Le présent descriptif est mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la société (www.lectra.com) ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org). Une copie peut également être obtenue sans frais par courrier à l'adresse suivante : Lectra, Service Relations Investisseurs, 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris.

1. Part du capital et répartition par objectif des titres détenus par la société au 2 mars 2009

Au 2 mars 2009, la société détenait, dans le seul cadre du contrat de liquidité géré par SG Securities (Société Générale), 392 052 de ses propres actions achetées au cours moyen de € 4,04, soit 1,4 % du capital.

2. Objectif du programme de rachat

L'objectif du programme est l'animation du marché, qui sera réalisée par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ou de toute autre charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

3. Modalités

3.1 Part maximale du capital et nombre maximal des titres que la société se propose d'acquérir

Ce programme portera, comme précédemment, sur un nombre variable d'actions, tel que la société ne vienne pas à détenir, compte tenu des titres en stock, plus de 10 % du capital social actuel (représentant 2 849 551 actions à la date d'établissement du présent rapport) ajusté en fonction des opérations l'affectant, le cas échéant, postérieurement à la date de l'Assemblée du 30 avril 2009. A cet égard, il est précisé qu'en tout état de cause, ce programme ne permettra pas de détenir un nombre d'actions correspondant à 10 % du capital social actuel.

3.2 Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds pouvant être engagés

Le prix maximum d'achat est fixé à dix euros (€ 10).

Le montant maximal autorisé des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions est fixé à deux millions cinq cent mille euros (€ 2 500 000).

Ces montants s'entendent hors frais de bourse. Le prix sus-mentionné sera ajusté par le Conseil d'Administration en cas de détachement d'un droit de souscription ou d'attribution ou dans les cas d'opérations en capital ayant une incidence sur la valeur de l'action.

Les actions pourront être rachetées en tout ou partie par intervention sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par recours à des bons ou valeurs mobilières donnant droit à des actions de la société dans les conditions prévues par l'Autorité des Marchés Financiers et aux époques que le prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité agissant sur délégation du Conseil d'Administration appréciera.

3.3 **Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat**

Les actions ordinaires Lectra sont cotées au compartiment C d'Euronext Paris.

Code ISIN : FR0000065484

3.4 **Durée du programme de rachat**

Le programme a une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée, soit jusqu'au 30 octobre 2010 inclus.

TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 1^{er} mai 2008 au 2 mars 2009

| |
|--|
| Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 1,4 % |
| Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 422 497 ⁽¹⁾ |
| Nombre de titres détenus en portefeuille : 392 052 |
| Valeur comptable du portefeuille : € 1 585 658,36 |
| Valeur de marché du portefeuille : € 882 117,00 |

| | Flux bruts cumulés ⁽²⁾ | | Position ouvertes au jour du dépôt de la note d'information | | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|---|---|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|
| | Achat | Ventes / transferts | Positions ouvertes à l'achat | | Positions ouvertes à la vente | |
| Nombre de titres | 213 589 | ventes : 34 790 Transferts : 0 | <i>Options d'achat achetées</i> | <i>Achats à terme</i> | <i>Options d'achat vendues</i> | <i>Ventes à terme</i> |
| Échéance maximale moyenne | | | - | - | - | - |
| Cours moyen de la transaction | 3,31 € | ventes : 3,29 € Transferts : 0 | | | | |
| Prix d'exercice moyen | - | - | - | - | - | - |
| Montants en € | 707 142 | 114 356 | | | | |

⁽¹⁾ : 422 497 actions ont été annulées le 8 juin 2007

⁽²⁾ : opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité, géré par SG Securities (Paris) (groupe Société Générale).